







- Prévoir des conditions dérogatoires aux 15h d'activité imposées aux exploitants agricoles bénéficiant du RSA dans le cadre de la réforme à venir et lutter contre le non-recours
- Consolider l'offre France Services, pour un meilleur accès aux services des populations en zones rurales
- Lutter contre la précarité dans l'accès aux soins et les déserts médicaux





